

BILAN DE LA PRÉSIDENTE

cndp Commission nationale
du débat public

Débat public : NEO – Trace ton Barachois

Du 15 septembre au 31 décembre 2020

DESRIPTIF DU PROJET

Le projet Nouvelle entrée ouest (NEO) vise à aménager l'arrivée sur Saint-Denis de la Réunion par la route du littoral et repenser le site du Barachois afin d'en faire un lieu de vie ouvert sur la mer et le centre-ville. Co-porté par la Région Réunion, la Communauté Intercommunale Nord de la Réunion (CINOR) et la ville de Saint-Denis, son coût est estimé entre 217 et 618 millions d'euros selon les options.

LE **DEBAT** NEO
TRACE TON BARACHOIS

Du 15 septembre au 31 décembre

Sak nou di na inn valèr!



CHIFFRES DU DÉBAT

120 000 personnes ont suivi les événements du débat public

3 200 abonné.e.s Facebook

8 000 personnes ont participé au débat

500 familles d'arguments portés au débat

1 200 personnes à la simulation 3D

3 217 contributions écrites
dont **2 406**
Neo An Kamarad

1 équipe du débat composée de **4** membres de la commission particulière, **2** membres du secrétariat général, et **60** citoyen.ne.s

Bilan de l'organisation du débat

POSER ET PENSER LE DÉBAT À LA REUNION

La CNDP a décidé le 31 juillet 2019 de l'organisation d'un débat public dont elle a confié la présidence à son vice-Président, Floran Augagneur, entouré d'une commission restreinte à 3 personnes (Renée Aupetit, Dominique de Lauzières, Daniel Guérin) accompagnée d'un groupe de 60 citoyen.ne.s volontaires et tiré.e.s au sort qui a proposé les modalités du débat puis s'est constitué en groupe de suivi afin de les faire évoluer.

L'étude de contexte était fondamentale pour poser le débat et en penser les modalités. « Poser le débat » car le projet NEO est hybride. Il peut être appréhendé comme un projet routier, un projet de mobilité, un projet d'aménagement d'un espace spécifique (le Barachois) ou encore un projet d'aménagement urbain. Or, les dernières procédures participatives sur des projets de mobilité à la Réunion n'ont pas toujours été simples. Après le débat public de 2004 sur le tram-train et la route du littoral, le débat public de 2018 sur la route des Géraniums a révélé des oppositions telles que le maître d'ouvrage a souhaité son interruption. Deux concertations récentes à Saint-Denis ont proposé des projets (RunRail et

TAO) que le public a pu qualifier de concurrents. L'enjeu de mobilité à la Réunion est particulièrement sensible et les travaux de la commission particulière avec la conférence citoyenne ont confirmé que la mobilité serait un thème phare du débat.

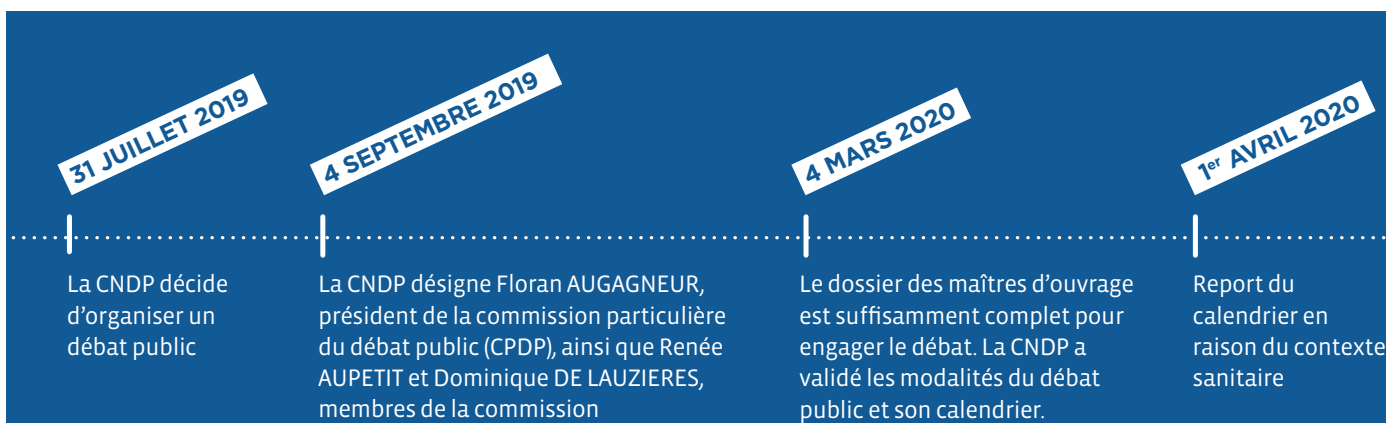
« Penser les modalités » car l'ambition que nous portons depuis trois ans est de garantir concrètement à toute personne de pouvoir s'informer et participer, et plus encore de renforcer cette garantie pour les personnes les plus éloignées de la décision. Par conséquent, les modalités de mobilisation et de participation doivent s'inscrire dans les habitudes de chaque territoire et proposer la plus grande diversité d'outils. Les habitant.e.s de la Réunion ont une forte tradition participative. La CNDP est très régulièrement saisie – 9 saisines en 3 ans, ce qui constitue l'un des territoires le plus actif – et de nombreuses instances participatives sont actives sur le territoire. La commission particulière et la conférence citoyenne ont néanmoins proposé des modalités extrêmement riches, diversifiées, ancrées dans le territoire qui en font l'un des débats le plus créatif.

LA CRÉATIVITÉ PARTICIPATIVE DES CITOYEN.NE.S

Ce débat se caractérise par son évolution permanente afin de s'adapter au contexte, aux attentes et aux idées nouvelles. Les principes sont restés permanents mais les modalités ont été en constante évolution. Ce sont, en effet, ces citoyen.ne.s qui ont proposé les thèmes et les modalités du débat public et ont voulu que le débat vienne aux publics : le « débat vient à vous », répondant ainsi à l'ambition que nous portons à la CNDP d'un débat pour le public, organisé par le public. Nous promovons les débats mobiles et les principes d'inclusion des publics les plus éloignés. Les citoyen.ne.s ont confirmé ce choix en proposant plus de 10 débats mobiles, des débats auto-organisés lors des pique-niques locaux ou encore des ateliers de riverains.

Le débat qui devait avoir lieu au printemps a dû être reporté suite à la crise sanitaire mais également en raison des longues incertitudes du calendrier des élections. Il s'est donc tenu

à l'automne, sous de fortes contraintes de présence. Pour autant, le groupe de citoyen.ne.s – que l'on peut qualifier de co-organisateur du débat puisqu'il s'est transformé en « comité de suivi » – a proposé de nouvelles modalités de débat, adaptées au contexte sanitaire. Par exemple, les pique-niques ont été remplacés par l'application Neo An Kamarad, disponible sur smartphone, permettant de profiter des rencontres du quotidien pour débattre. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de la phase préparatoire d'un débat qui permet de mieux comprendre le contexte local et d'adapter les outils participatifs aux enjeux et usages. Ceci confirme, encore une fois, qu'il n'existe pas de bons ou de mauvais outils participatifs mais qu'il faut rechercher la diversité des outils adaptés au contexte qui permettront de toucher une diversité de publics, avec une attention toute particulière pour les publics les plus éloignés.



Les résultats du débat

ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le débat public est riche d'enseignements méthodologiques car il a permis de toucher et d'amener à la participation un public très éloigné des instances décisionnelles. Les projets en milieu urbain, notamment les projets d'aménagement et d'infrastructures, sont propices à la mobilisation du public. Le débat public sur la 3ème ligne de métro à Toulouse a rassemblé plus de 3 654 participant.e.s et contributeur.rice.s. Ce chiffre s'élève à presque 7 000 pour le débat sur le Réseau express Grand Lille. Pour autant, les données sont ici bien supérieures. On peut affirmer que le débat pour le public, par le public, a bien eu lieu sur la place publique.

Il est évident que la phase de mobilisation du public a été cruciale. Plus de 120 000 personnes ont suivi les événements. Les partenariats avec des radios et télévisions très implantées localement ont été déterminants. Des événements publics ont eu lieu à la radio, selon les mêmes exigences qu'un débat présentiel. Ces modalités supposent néanmoins des médias locaux fortement implantés et qui ont la volonté de respecter les objectifs et valeurs du débat public.

UNE ARGUMENTATION CONSTANTE

Si le projet était présenté par les maîtres d'ouvrage comme un projet d'aménagement du Barachois, la commission particulière a, dès l'étude de contexte, identifié que l'enjeu principal serait la mobilité. Ce constat déjà observé dans les débats publics précédents à la Réunion, a été confirmé par la conférence citoyenne et plus encore par les contributions du public. Comme pour le débat public sur la route des Géraniums en 2018, le public est attaché à ce que les solutions de mobilité soient compatibles avec la transition écologique. Mais, comme pour tous les projets d'infrastructures dont la CNDP est saisie, nous ne disposons pas de bilan carbone des projets et de leurs options permettant au public d'avoir des échanges éclairés. Il y a urgence à ce que les informations environnementales disponibles soient au niveau des exigences du droit à l'information du public posé dans la charte de l'environnement. La commission particulière a particulièrement souligné ce point.

L'utilisation d'outils cartographiques, de la simulation 3D et de la méthode inspirée du « Planning for real » ont attiré un public plus jeune et moins habitué des institutions. L'intérêt est de pouvoir rassembler des personnes autour d'un même objet (une maquette, une table interactive) afin de les inviter à échanger, à s'exprimer. L'outil est d'autant plus efficace s'il se situe dans un lieu ouvert à tous et à toutes, hors des institutions : la maison du débat. La maison a été un lieu de rencontres, d'échanges informels, plus facile d'accès pour un public jeune et éloigné. Ceci plaide, une fois de plus, pour que les modalités des débats publics s'éloignent des espaces institutionnels et se placent dans les lieux de vie des habitant.e.s, sur la place publique.

Au-delà des enseignements du débat sur la Nouvelle entrée ouest et des nombreuses propositions du public en termes de réaménagement du Barachois, le débat a montré que le public aurait souhaité être associé aux grands choix de mobilité qui ont conduit à ce projet : faut-il augmenter les capacités routières ou réduire le volume de trafic ? Les nombreuses propositions du public formulées sur ce sujet sont un indicateur de la volonté de débattre de cette question, à l'échelle de l'île. Pour répondre à cette priorité du public, l'équipe du débat propose des états généraux de la mobilité, l'occasion ainsi de poursuivre la dynamique participative et de répondre à cet enjeu pour le territoire.

6 MAI 2020

La CNDP désigne Daniel GUERIN membre de la CPDP en charge de l'animation du débat

15 SEPTEMBRE -
31 DÉCEMBRE 2020

Débat public

28 FÉVRIER 2021

Publication du compte rendu et du bilan

DÉLAI DE 3 MOIS
JUSQU'AU 31 MAI 2021

Publication de la décision des maîtres d'ouvrage



Chantal Jouanno
Présidente de la Cndp

LE RÔLE DE LA CNDP

La CNDP est une autorité administrative indépendante, créée en 1995, pour veiller au respect des droits à l'information et à la participation du public au processus d'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et présentent de forts enjeux socio-économiques. La CNDP ne prend pas position sur l'opportunité du projet, plan ou programme mais éclaire le décideur sur ses conditions de faisabilité. Instance collégiale de 25 membres (élus, magistrats, représentants de la société civile organisée) sa diversité est une garantie d'indépendance et d'impartialité. Les valeurs de la CNDP sont l'indépendance, la neutralité, la transparence, l'égalité de traitement des opinions, l'exigence d'argumentation et l'inclusion des publics les plus éloignés.

ENSEIGNEMENTS CLÉS DE CE DÉBAT

La CNDP considère que le débat public a permis à toute personne d'être informée et de participer grâce à la grande diversité des outils proposés, outils adaptés aux enjeux et au contexte local. Le droit à l'information et à la participation du public impose maintenant aux responsables de ce projet d'apporter les réponses aux recommandations et enseignements qu'ils tirent de ce débat public dans un délai de trois mois.

S'agissant des modalités participatives, nous constatons les éléments suivants :

- Le débat public a apporté la preuve de l'efficacité d'un débat co-construit, puis co-gouverné, avec le public dans la mesure où il permet une adaptation fine des outils participatifs aux caractéristiques du territoire et du public ; le choix d'une assemblée citoyenne tirée au sort et volontaire parce que concernée s'est avéré pertinent ;
- Les dispositifs de « débats mobiles » sont privilégiés par le public, c'est-à-dire les modalités de participation hors des lieux institutionnels qui permettent de porter le débat au public ;
- Les dispositifs participatifs doivent corriger la segmentation des espaces de concertation et de décision afin de proposer une approche holistique ; les lieux physiques ou numériques de débat doivent

rassembler les publics, les décideurs et les institutions avec la volonté d'inviter les institutions à rencontrer les publics, non l'inverse ;

- Les méthodes imposées par la situation sanitaire (débat radiodiffusés, Neo An Kamarad...) ont apporté la preuve de leur contribution à la vitalité de la démocratie participative ; elles ne constituent pas des méthodes d'exception ;
- Les questionnaires, outils cartographiques, simulation 3D sont des outils faciles d'accès et plus ludiques qui permettent d'amener au débat un public plus éloigné ; pour autant, ils doivent s'accompagner de temps d'échanges construits afin que cette expérience se traduise en arguments.
- La plateforme numérique, en cours de refonte, révèle ses limites et difficultés d'accès, mais il est possible d'élargir le cadre du débat et de s'adapter aux usages du public. Ici c'est ce que l'équipe du débat a fait avec un usage proactif de Facebook.

S'agissant des arguments développés par le public et des recommandations de la commission particulière, on se reportera utilement au compte rendu. Néanmoins, une nouvelle fois, l'enjeu de la mobilité à la Réunion et la nécessité de solutions respectant les objectifs de la transition écologique sont posés avec force par le public.

Consultez le compte rendu du débat public et les archives du débat sur le site de la Cndp

cndp Commission nationale
du débat public

Directrice de publication : Chantal Jouanno
Mise en page : Euro2C
Impression : Euro2C
Crédits photographiques : Vernier/JBV NEWS

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T +33 (0)1 44 49 85 60
contact@debatpublic.fr

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE
Retrouvez-nous sur : www.debatpublic.fr

Suivez-nous sur :      